

#### PRÉFET DE L'ORNE

#### Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Orne

Service cohésion sociale

Cité administrative – Place du général Bonet – CS 50003 61013 ALENÇON cedex

Affaire suivie par: Arthur LEPELLETIER

Tél.: 02 33 32 50 24

Courriel: arthur.lepelletier@orne.gouv.fr

# Compte-rendu de la réunion du réseau des acteurs de jeunesse : « PEL et CEJ des démarches complémentaires au service d'une politique éducative »

17 avril 2014 (9h15-16h30) – Juvigny-sous-Andaine

#### Présents:

Stéphane BASSE, coordonateur PEL, CDC du pays d'Andaine

Nathalie BENE, Coordonnatrice animatrice, CDC du bocage de Passais

Evelyne BIEGLE, responsable enfance jeunesse, mairie de Radon

Agathe DIMANCHIN, responsable des affaires scolaires, CDC du pays Bellemois

Cécile GAUTIER, coordonnatrice PEL, mairie de L'Aigle

Elsa HÉE, coordonnatrice PEL, communauté urbaine d'Alençon

Estelle MARTIN, directrice pôle animation P. Sévin, Rai

Elise MONTIER, coordonnatrice PEL, CDC du Haut Perche

Stéphane PARRAIN, directeur vie éducative et sportive, communauté urbaine d'Alençon

Arnaud PESCHET, Responsable service animation, mairie d'Athis de l'Orne

Tahar TOUATI, responsable du service animation, communauté d'agglomération du pays de Flers

Mélanie VANDERRIELE, responsable enfance jeunesse, CDC du Val d'Orne

Cyrille MOUCHEL, animateur/directeur ACM, CDC du bocage de Passais

Aurélie BLOUET, CDC du canton de Tinchebray

Samuel MISPELAERE, directeur adjoint cohésion sociale, communauté d'agglomération du pays de Flers

Valérie LEPOUREAU, conseillère technique CAF

Florence JAFFRET, conseillère technique CAF

Arthur LEPELLETIER, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDCSPP de l'Orne

#### Excusés:

Marie DELMAS, chef de projet politique de la ville, mairie d'Argentan

Laëtitia FONTANIER, directrice centre social et coordonnatrice PEL, mairie de la Ferté-Macé

Antoine RIOUX, animateur jeunesse, mairie de Sées

Delphine RUSSEAU, responsable service enfance et jeunesse, CDC du bassin de Mortagne-au-Perche

Céline RUYET, responsable du pôle enfance jeunesse scolaire, CDC du Perche Rémalardais

Stéphanie SOUALMI, coordonatrice enfance jeunesse, CDC de la vallée de la Haute-Sarthe

Jean-Luc GUILLAUME, conseiller technique MSA

Sophie PETIT, suivi administratif PEL, DDCSPP de l'Orne

#### Séquence 1 (09h30 – 09h45): INTRODUCTION

- Repositionnement de la rencontre dans le cadre du programme annuel du réseau des acteurs de jeunesse ornais
- Rappel de la tenue le 20 mai à Argentan d'une journée intitulée « pratiques artistiques et culturelles en ACM » s'adrassant prioriatairement aux animateurs et directeurs d'ACM mais pouvant également intéresser les coordonnateurs. Cette journée sera animée en partenariat avec la DRAC et la médiathèque départementale de l'Orne (MDO)
- **Justification du choix de la thématique**: le développement de la complémentarité entre le PEL et le CEJ est identifié par les institutions présentes comme un enjeu majeur de développement des politiques éducatives et familiales sur les territoires. Cette rencontre est l'occasion d'engager de nouveaux rapprochements entre DDCSPP et CAF sur ce sujet en s'appuyant sur les représentations, pratiques et attentes des coordonateurs participant.

## Séquence 2 (09h45 – 11h00) : IDENTIFICATION DES REPRÉSENTATIONS DES PARTICIPANTS ET DÉFINITIONS

## Travail sur la sémantique attachée au PEL et au CEJ + échanges et analyses

(identification individuelle sur post-it de 2 mots-clés associés aux PEL et de 2 mots-clés associés au CEJ)

**Nb** : les regroupements de post-its sont nécessairement arbitraires et contestables mais se veulent les plus fidèles possibles aux échanges et consensus établis en séance

## **PEL**

#### Partenariat local, concertation et co-éducation

#### 9 post-it:

« concertation, co-éducation, cohérence, concertartation, politique éducative partagée sur un territoire, avec les structures associatives, partenariats de différents acteurs, éducation, enseignement »

#### Portage politique

#### 8 post-it:

« orientations politiques, intentions politiques sur le territoire, politique de développement, politique, politique éducative/orientations, politique globale, politique, accompagnement dans une politique éducative »

#### Coordination et pilotage

## 6 post-it:

« coordination, mise en place de comités de pilotage, mutualisation, transversalité, regroupement de différents contrats, PEL englobe plusieurs types de dispositifs tels que CEJ, PEDT...

#### Démarche et prospective

#### 4 post-it

« Démarche, démarche partenariale, prospective »

#### Souplesse et personnalisation au territoire

#### 4 post-it

« tranches d'âges variables, actions personnalisées au territoire, temps périscolaires et extrasxolaires, territoire »

## **CEJ**

#### Soutien et moyens financiers

#### 8 post-it

« financement, soutien, financement, financement CAF (moyen), financement, financement, financement »

#### Contractualisation et engagement pluriannuel

#### 7 post-it:

partenariat ville/CAF, contrat, contrat d'objectifs et de cofinancement, contractualisation, engagement/partenariat, engagement et lisibilité sur 4 ans, stratégie pluriannuelle »

## Cadrage et sécurisation des actions

#### 7 post-it:

cadre fermé, installer et consolider des actions de base, actions/mise en œuvre, actions définies (ALSH, ludothèque, séjours jeunes, formations BAFA/BAFD, CLAS), moyens humains prédéterminés, actions ciblées sur des tranches d'âges, âge cadré des public

## Diagnostic de territoire et réponse à des besoins des familles (+ autres éléments méthodologiques)

#### 5 post-it

« diagnostic de terrutoire (besoins des familles), besoins des familles, familles, politique-accueil et service- pilotage-développement enfants et jeunes-besoins-diagnostic-territoire-évaluation»

#### **Dispositif**

## 4 post-it

 $\ll \bar{di} spositif,$  dispositif permettant un financement, dispositif, dispositif émergeant d'une politique »

## Démarche et dispositif : définitions

#### **DÉMARCHE**

Manière de conduire un raisonnement, de progresser vers un but par le cheminement de la pensée ; méthode, manière d'agir (*Larousse*)

Attitude et procédure d'une personne, impliquant une orientation, des objectifs et des buts (*Wiktionary*) Manière d'avancer dans un raisonnement, manière de penser (*Centre national de ressources textuelles et lexicales – CNRS*)

- → conduite d'un raisonnement, méthode, procédure, progression vers un but, des objectifs
- → Aspect dynamique, prospectif, projection/projet

## **DISPOSITIF**

Ensemble de mesures prises, de moyens mis en œuvre pour une intervention précise (*Larousse*) Agencement d'éléments qui concourent à une action ou à un but (*Wiktionary*) Ensemble de mesures, de moyens, disposés en vue d'une fin stratégique; Moyens mis en œuvre pour assurer la défense de certains intérêts (*Centre national de ressources textuelles et lexicales – CNRS*)

- → notion de moyens, de mesures prises, d'éléments qui concourent à une action ou à un but
- → Aspect mécanique, cadré par des textes réglementaires, + aspect contractuel (contrat, convention...) ex : historiquement : CEL = dispositif contractuel au service d'un PEL

Un consensus identifiant le CEJ comme un outil, un dispositif au service d'une démarche de projet globale en matière éducative sur les territoires est établi.

## Séquence 3 (11h00-11h30) : ELEMENTS DE CADRAGE PAR LA CAF

→ voir powerpoint joint

#### A retenir:

- La politique de la branche familles de la CAF est définie dans la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (2013-3017) récemment signée entre l'Etat et la CNAF
- Le CEJ est un outil (technique et de gestion) parmis d'autres au service de cette politique

## Séquence 4 (11h30 – 12h00) : QUESTIONS D'ACTUALITÉ – QUESTIONS DIVERSES

Sont notamment abordés:

- Les modalités de déclaration ACM des accueils périscolaires (taux assouplis soumis à validation d'un PEDT, déclaration limitée à 300 mineurs, etc.);
- Les modalités de prise en charge par la CAF de ces accueils périscolaires déclarés (aide spécifique + PSO au dela des 3h créées par la réforme) ;
- Les rumeurs de nouveaux assouplissements possibles dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs (rumeur confirmée par le décret du 7 mai 2014);
- L'avenir des dispositifs de soutien liés à la politique de la ville et la nécéssité de transférer une partie des aides sur des crédits de droit commun.

#### Séquence 5 (14h-16h): ATELIERS EN PETITS GROUPES, RESTITUTION, PERSPECTIVES

Des propositions et perspectives de rapprochements entre CAF et DDCSPP ont été identifiées notamment sur :

- Une meilleure cohérence entre les demandes de la CAF relatives au taux de fréquentation réels des ACM et la réglementation imposant des déclarations faisant état d'une capacité maximum d'accueil (déclaration initiale et fiches complémentaires) : à ce sujet, il est rappelé que le régime de déclaration est fixé réglementairement (lois, décrets et arrêtés) et qu'à ce titre, les services de la DDCSPP ne peuvent pas en modifier les modalités. Les conseillères techniques CAF précisent que la politique familiale étant pour partie définie au niveau local, des marges de manœuvres peuvent exister dans la définition des orientations et des modalités de contrôle de la réalisation des actions ;
- la temporalité du PEL et du CEJ: la rythmicité annuelle du PEL est jugée très chronophage, un alignement pluriannuel entre CEJ et PEL est souhaité. Il est rappelé que l'appel à projets PEL 2014-2015 intègre une approche pluriannuelle (a minima 3 ans) et que les déposants sont incités à ne pas réécrire totalement le projet chaque année mais à faire part des nouveautés et évolutions ;
- La possibilité de concevoir des démarches de diagnostic et d'évaluation globales, cohérentes et partagées entre PEL et CEJ. Il est notamment proposé qur l'évaluation du portage politique, du pilotage et de la coordination puisse être dévellopée dans le cadre du CEJ:
- La lisibilité des critères d'évaluation du PEL: les coordonnateurs souhaiter aient avoir des précisions sur les critères d'attribution des subventions et un meilleur retour sur l'analyse des dossiers. Il est précisé que les critères fondamentaux restent la cohérence entre les orientations du PEL et les actions proposées et le caractère structurant de ces actions. La DDCSPP reconnait néanmoins que des progrès pourraient être faits sur les retours donnés aux collectivités;
- La volonté de positionner clairement le PEL comme document de cadrage fixant les orientations et les priorités de la collectivité en matière éducative, au sein desquels devraient s'intégrer les différents dispositifs du secteur enfance-jeunesse mobilisés sur les territoires. Des coordonnateurs proposent par exemple que l'existance d'un PEL puisse devenir un critère de signature du CEJ;
- Une meilleure définition partagée des mission attendues de coordination, ainsi qu'un renforcement du fléchage des financements CAF sur les missions de coordination. L'idée d'une feuille de route ou « fiche de poste » départementale est évoquée. Il est rappelé qu'il est difficile de concevoir une fiche de pote type dans la mesure ou la réalité des territoires et des profils des coordonateurs est hétérogène. Il est également rappelé que ces problématiques de fiches de postes et de missions de coordinations ont déjà été travaillées dans le réseau des coordonateurs en 2012 avec Bernard BIER ;
- Le développement d'un portage inter-institutionnel conjoint plus fort en matière éducative et de politiques enfance jeunesse. Il est souhaité que ce co-portage d'une politique globale soit matérialisé au niveau des techniciens mais aussi au niveau des décisionnaires (directions et élus).

Une première réunion de travail entre conseillers CAF et DDCSPP visant à travailler ces différentes propositions est prévue. Il est d'ores-et-déjà acté la nécéssité de développer des interventions conjointes, notamment lors de réunions identifiées comme stratégiques (renouvellement de CEJ, lancement d'accompagnement PEL, phases de diagnostic et d'évaluation, etc.).

#### Annexe jointe au compte-rendu:

- Powerpoint CAF diffusé lors de la séance